

LIVRET DE L'ÉTUDIANT
2024-2025
SESSION 2025

Pré-DAEUA

Année Préparatoire au DAEU A

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

Option littéraire

Formation continue



UPEC
UNIVERSITÉ PIACE

FACULTE
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE Pré-DAEUA

Année universitaire 2024-2025 - Session 2025

1^{ère} Réunion d'information : samedi 22 juin 2024 à 10 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Présentation de la formation - Choix des modules, conditions d'obtention du diplôme et modalités d'inscription.

2^{ème} Réunion d'information : samedi 7 septembre 2024 à 10 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil. Attention : il n'y a que deux dates possibles pour assister à la réunion d'information et aux tests de niveau.

Tests de niveau : après la Réunion d'information, Samedi 22 juin et samedi 7 septembre 2024 à 13 h / 13 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Les tests de niveau (Français : 2 h - Anglais : 1 h 30 - Espagnol : 45 mn) servent à évaluer votre niveau d'études et à préciser, lors de l'entretien avec la Direction de la Formation, votre parcours au sein du DAEUA au vu de votre projet et/ou de votre parcours. Les tests ne sont pas éliminatoires, ils comportent une compréhension de texte et une expression écrite (argumentative pour le Français). Malgré une légitime appréhension, il faut, surtout en Français, ne **négliger aucun exercice**.

Une intention de s'inscrire en « Pré-DAEUA », année préparatoire au DAEUA peut se transformer en une proposition pour s'inscrire en DAEUA...

Début de Formation :

Mercredi 25 septembre 2024 à 12 h 30 - 1^{er} cours : Anglais

à confirmer en septembre

Si votre inscription n'est pas finalisée, assistez aux cours dès que le secrétariat vous y autorise.

Séances d'orientation (études, vie professionnelle) seront programmées avant les vacances de fin d'année, l'information concernant dates, horaires et lieux, sera transmise par mail.

⇒ **SCUIO** (Service commun universitaire d'information, d'orientation)

GRETA (« Groupements d'établissements » dépendant de l'Éducation Nationale concevant et réalisant des formations pour adultes dans la plupart des métiers) et CNAM (Conservatoire national des arts et métiers, établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes)

⇒ **Séance « Découverte de la « BU » et « présentation des ressources en lignes »**

Session de Partiels : de mi-janvier à début mars 2025 selon le planning qui sera déterminé par les enseignants. – sur le site de Créteil, à la Faculté des Lettres. Les dates et horaires précis sont communiqués mi-décembre (sous réserve de retard, en fonction de la mise en place du planning et de la disponibilité des amphis et salles d'examen de l'université).

Examen 2024-2025 : après les congés de printemps jusque fin mai (exceptionnellement début juin) – sur le site de Créteil, à la Faculté des Lettres.

INFORMATIONS dates et horaires précis : mi-avril (sous réserve de retard, en fonction de la mise en place du planning et de la disponibilité des amphis et salles d'examen de l'université).

Une convocation vous sera adressée, dans la mesure du possible, un mois avant les épreuves.

Les épreuves d'examen se déroulent en semaine et peuvent avoir lieu en dehors des jours et horaires de cours habituels.

Résultats Session 2025 : Les résultats seront communiqués aux alentours du 15 juin, en entretien individuel avec la Responsable de formation pour chaque étudiant(e). Remise de l'avis de poursuite d'études et restitutions des copies d'examen.

Aucun résultat par téléphone ou par mail ou par courrier.

Vacances (Zone C) : Automne : inclus du 20/10/2024 au 03/11/2024, Fin d'année : inclus du 22/12/2024 au 05/01/2025 - Hiver : inclus du 16/02/2025 au 02/03/2025 - Printemps : inclus du 13 au 27/04/2025 - Ascension : jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025.

Bienvenue à l'UPEC et bonne année universitaire !

Pré-DAEUA

Une demande d'inscription en Pré-DAEUA peut conduire, dans l'intérêt de l'étudiant(e) à une inscription complète ou partielle en DAEUA après les tests de niveau et l'entretien d'inscription.

Session 2025

Année universitaire 2024 - 2025

Formation ouverte

du 23 septembre 2024 au 16 juin 2025, résultats non divulgués.

Les résultats seront disponibles le 11 ou 12 ou 13 juin 2025.

Sous réserves de légères modifications.

Tout au long de cette année de cours, nous correspondrons souvent par e-mail, il vous est conseillé

- ⇒ de consulter votre boîte-mails tous les jours ;
- ⇒ de lire ces e-mails (et leurs pièces jointes) sur votre PC plutôt que sur vos téléphones (où les messages n'apparaissent pas toujours en totalité) ;
- ⇒ **de vérifier que l'adresse du secrétariat (ne soit pas étiquetée d'adresse indésirable ou mise dans les spams.**
- ⇒ de... renoncer à une adresse-mail « @icloud.com » dont nous avons constaté qu'elles ne recevaient pratiquement jamais nos e-mails.

Sommaire

❖	Calendrier universitaire	page 1
❖	Adresses Contacts	page 4
❖	Formation	page 6
❖	Coût de la formation	page 6
❖	Modalités d'inscription	page 7
❖	Documents importants	page 8
□	Responsabilité civile	page 8
□	Carte étudiant	page 8
□	Convocation aux épreuves de partiel et d'examen	page 8
□	Relevé de notes fin de Session - Avis de poursuite d'études	page 8
❖	Contenu pédagogique	page 9
❖	Validation du Pré-DAEUA - contrôle des connaissances	page 9
❖	Programmes	page 10 à 12
□	Français	page 10
□	Culture Générale	page 11
□	Anglais	page 12
❖	Cours à la Faculté	page 14-15
❖	Charte des examens à l'UPEC	page 16
❖	Exceptionnellement : Distanciel – cours et/ou examens	page 17
❖	Vie de Campus	page 18 à 20
□	CROUS - Restauration	page 18
□	SUAPS Service des sports,	page 18
□	Service de santé universitaire	page 18
□	Accompagnement étudiant(e) et handicap	page 18
□	Services numériques à l'UPEC	page 18
□	Les langues sur le site de l'UPEC	page 19
□	Libre-service Informatique	page 19
□	Bibliothèque	page 20
□	SCUIO-BAIP /Service commun universitaire d'information, d'orientation – Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle, conseils pour rédiger votre CV –	page 20
❖	Ne pas se perdre sur le « Campus » !	page 22 - 24
□	Trouver une salle à l'UPEC	page 22
□	Site de Créteil - le « CMC »	page 23
□	Accès aux différents sites de Créteil	page 24

Pré-DAEUA

Année préparatoire au DAEU A

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
Formation continue

Responsable de la formation : Sonia Marquez

Reçoit sur rendez-vous, prendre contact par e-mail, avec copie au secrétariat, à : sonia.marquez@u-pec.fr

Lieu de formation et d'examen :

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH)

Université Paris - Est Créteil Val de Marne (UPEC) - 61 avenue du Général de Gaulle - Créteil

Secrétariat : Danielle Martin-Dumez

Adresse postale voir ci-dessous*

Localisation du secrétariat : Faculté des Lettres

Bâtiment i, Aile i2, niveau 1 (portes violettes), bureau i2 120

E-mail : daeua-cupe@u-pec.fr

Adresse pour envoyer un courrier :

DAEUA - LLSH - UPEC

61 avenue du général de Gaulle

94010 CRETEIL

Téléphone : 01 45 17 11 44 – mode répondeur

Contactez le département par e-mail ou par courrier.

Accueil secrétariat : ATTENTION accueil **EXCLUSIVEMENT** sur rendez-vous.

Demande de rendez-vous à effectuer par e-mail ou par courrier.

Tél : 01 45 17 11 44 En mode répondeur pour diffusion d'informations
prendre contact par e-mail ou par courrier.

Informations sur le site de l'Université.

<http://lettres-sh.u-pec.fr/formation/formation-continue/pre-daeu-litteraire/>
rechercher « formation continue » et Pré-DAEU littéraire

**L'université Paris -Est Créteil assure aussi une formation au DAEU B et pré-DAEU B
DAEU dont l'option est scientifique**

Responsable : Estelle Renard

Contacts : Faculté des Sciences et Technologie, bâtiment P2, niveau dalle, bureau 029
61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil cedex

Secrétariat : E-mail : daeub@u-pec.fr

Téléphone : 01 45 17 13 86

Le Pré-DAEUA,

année préparatoire au DAEU A
formation de remise à niveau intensive, en un an.

Le Pré-DAEUA est une formation « qualifiante ».
Elle permet d'obtenir un relevé de notes, un avis de poursuite d'études.

**Dans un contexte universitaire, 3 matières
pour « se remettre à niveau » :**
Français,
Anglais,
Culture Générale.

Pour travailler ou s'amuser avant ou pendant la Reprise d'études :
<https://www.meilleurenclasse.com>

Culture Générale

visiter les sites proposés sur le lien :

<https://www.20minutes.fr/high-tech/2322375-20180818-video-cinq-chaines-youtube-completement-decalees-parlent-histoire>

Manuels scolaires du Collège au Lycée

<https://www.bing.com/videos/search?q=lelivrescolaire&qpv=lelivrescolaire&FORM=VDRE>

Français,

<https://ameliorersonfrancais.com/>
<https://www.francaisfacile.com/>

UNIVERSITE PARIS – Est Créteil Val de Marne Centre multidisciplinaire de Créteil
(voir plan détaillé page 24)

**61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex**

***Secrétariat du DAEU A/Pré-DAEUA
Faculté des Lettres, UPEC
bureau i2-120
61 avenue du général de Gaulle
94010 Créteil cedex**

Pour vous y rendre :

En métro : station Créteil Université de la ligne n° 8 (Balard – Créteil)

En bus :

Arrêt Université de la ligne n° 181 (Maisons – Alfort – Ecole vétérinaire)

Arrêt Université de la ligne n° 281 (Joinville – le – pont – Créteil Europarc)

En voiture :

A86 direction Versailles sortie Créteil centre puis Créteil Université

A86 direction Paris sortie Créteil centre puis Créteil Université.

Année préparatoire au DAEU A

Le Pré-DAEUA « option littéraire », est une année préparatoire au DAEU A. Elle est destinée aux stagiaires ayant un niveau d'études minimum correspondant à la classe de 3^{ème}, à un CAP ou BEP. Elle permet une remise à niveau en Français, Anglais et Culture générale. Elle permet également d'acquérir une méthode de travail favorisant une reprise d'études dans une formation qualifiante ou diplômante dès l'année suivante.

Cette formation s'adresse en priorité :

- **Aux candidats ayant l'intention de s'inscrire l'année suivante au DAEU A**
- Aux candidats souhaitant passer les concours de catégorie C
- Aux candidats qui s'étant préalablement inscrits au DAEU A, rencontreraient trop de difficultés à suivre les cours. (uniquement après entretien avec la responsable)

L'année de pré- DAEU A n'est pas comptabilisée dans les 4 ans autorisés pour la préparation du DAEU A.

Il est possible d'être inscrit(e) en Pré-DAEUA et en DAEUA à la condition que le niveau de Français soit conforme aux prérequis en DAEUA.

Coût de la formation 2024-2025

Financement individuel :

Droits d'inscription : 175 €

Frais de formation : 234 €

Total : 409 €

Pour 1 module : Anglais 175 € + 78 € soit **253 €**

Pour double-module Français-Culture Générale 175 € + 156 € soit **331 €**

Financement par entreprise, employeur, organisme (*Attention : CPF impossible en Pré-DAEUA*).

Un **devis** peut vous être remis mais il ne pourra vous être remis **qu'après avoir passé les tests de niveau** et après **l'entretien pédagogique**. Dans le cas d'une prise employeur et/ou organisme, un devis signé, paraphé et bon pour accord doit être transmis pour réserver votre place dans la formation et pour valider l'inscription.

Droits d'inscription : 175 €

Frais de formation : 1 114 €

Total : 1 289 €

Pour 1 seul module: Anglais 175 € + 372 € soit **547 €**

Pour double-module Français-Culture Générale 175 € + 744 € soit **919 €**

Le paiement des droits d'inscription donne droit à une **carte d'étudiant-stagiaire de formation continue** permettant d'accéder à la Bibliothèque, aux services du CROUS (pages 18 à 20). Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant au sens où le candidat ne peut prétendre : **ni à l'affiliation au régime général de la Sécurité sociale en qualité d'étudiant, ni au bénéfice des œuvres universitaires (bourse, logement...)**

Modalités d'inscription

Important avant d'envisager votre inscription au **Pré-DAEUA** dans notre université lire page 17.

Clôture des inscriptions : Généralement première semaine de cours et/ou lorsque la capacité d'accueil est atteinte dans nos formations, 25/30 étudiants en Pré-DAEUA

- 1 PARTICIPATION À L'UNE DES DEUX RÉUNIONS D'INFORMATION
Inscription INDISPENSABLE sur un formulaire en ligne lien de l'année communiqué sur le site à partir du 15/06 et par e-mail aux étudiants contactant le Secrétariat.
Cette demande de renseignements ne vous engage pas, que ce soit pour assister à la réunion d'information, aux tests de niveau, ou, que ce soit pour une éventuelle inscription. En revanche, elle est **INDISPENSABLE** pour participer aux tests de niveau que ce soit en juin ou en septembre.
- 2 PARTICIPATION AUX TESTS DE NIVEAU EN JUIN OU EN SEPTEMBRE
Français : 1 h 30 et/ou Anglais : 1 h et/ou Espagnol : 45 mn) servent à évaluer votre niveau d'études et à préciser, lors de l'entretien avec la Direction de la Formation, votre parcours au sein du Pré-DAEUA au vu de votre projet et/ou de votre parcours. Les tests ne sont pas éliminatoires, ils comportent une compréhension de texte et une expression écrite (argumentative pour le Français). Malgré une légitime appréhension, il faut, surtout en Français, ne négliger aucun exercice.
- 3 DEMANDE D'INSCRIPTION À COMPLÉTER - En ligne avant la Réunion d'information si disponible et si vous ne voulez pas devoir la compléter en urgence, mais, quoi qu'il en soit, **AVANT** l'entretien de bilan des tests de niveau. Cette demande d'inscription vise à récolter les informations complémentaires nécessaires à l'examen de votre candidature. Il faudra lire attentivement les questions posées et à y répondre le plus précisément possible. Vous aurez également des documents à préparer, à scanner et à envoyer par mail au secrétariat.
- 4 ENTRETIEN AVEC LA RESPONSABLE DE FORMATION - Sur rendez-vous fixé par le Secrétariat
La demande d'inscription DEVRA avoir été remise avant ce rendez-vous. Il s'agit de tenir compte du bilan de vos tests de niveau et de choisir le mode de préparation du Pré-DAEUA (durée, modules, ...) le mieux adapté à vos projets.
- 5 Fin août et courant septembre pour les étudiants reçus en juin et juillet pour leur bilan de tests de niveau
 - a. SIGNATURE DU CONTRAT DE FORMATION AVEC LE DÉPARTEMENT DU Pré-DAEUA, sur rendez-vous fixé par le Secrétariat ;
 - b. pour les étudiants reçus en septembre pour le bilan des tests de niveau : SIGNATURE DU CONTRAT de suite après l'entretien de bilan des tests.
- 6 SUR CONSIGNE DU SECRÉTARIAT et EN RESPECTANT un **DÉLAI IMPOSÉ**
INSTRUIRE ET COMPLÉTER, EN LIGNE, LE **DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**.
VOUS NE POUVEZ PAS PROCÉDER À CETTE INSCRIPTION SUR UN TÉLÉPHONE PORTABLE !
Il s'agit de procéder à l'inscription à l'Université qui permet que votre carte étudiant soit éditée et que vos résultats au Pré-DAEUA soient validés.
Après accord concernant votre candidature, inscription administrative EN LIGNE : un lien vous est communiqué PAR E-MAIL. Il vous est adressé par l'Université.
Le secrétariat vous en avertit et vous donne des conseils pour que cette inscription se fasse le plus facilement possible.
- 7 RÈGLEMENT DE LA FORMATION
10 jours après la date de signature de ce contrat de formation vous devrez vous acquitter du règlement de la formation. La législation impose ce délai. Il vous faudra alors, selon nos consignes, adresser un virement bancaire à l'Université. AUCUN RÈGLEMENT n'est dû avant que vous n'ayez été sollicité(e) par le Secrétariat.

La carte d'étudiant et l'attestation d'inscription ne seront éditées qu'en fin de procédure.

Modalités d'inscription pour les étudiants dont l'inscription en DAEUA s'est transformée en une inscription en Pré-DAEUA

La démarche sera identique à celle indiquée ci-dessus si ce n'est qu'un **décal** de réflexion vous sera laissé pour que vous vous sentiez pleinement en conformité avec cette inscription que vous n'aviez peut-être pas envisagée et il vous sera demandé de confirmer votre inscription, par e-mail, 8 jours après l'annonce de la nécessité de débiter votre reprise d'études par un Pré-DAEUA.

Commencer par une année préparatoire au DAEUA quand cela s'avère nécessaire est un gain de temps quant à la reprise d'études et quant à l'obtention du DAEU. Les étudiants ont souvent le sentiment qu'ils vont perdre une année, l'expérience nous a confirmé qu'à l'inverse ils gagnent 2 voire 3 années sur le cursus d'un DAEU et y gagnent souvent une mention en prime.

Documents importants

1. Lors de l'inscription : l'Attestation de responsabilité civile

L'inscription n'est validée que si le dossier comprend une **attestation originale de responsabilité civile**, qui couvre l'étudiant dans le cas où il serait responsable d'un accident à l'égard d'un tiers.

Cette attestation est obligatoire pour pouvoir suivre les cours et/ou participer aux examens et doit **indiquer** :

- vos **nom** et **prénom**, une date de validité couvrant les dates de formation
- la mention « **responsabilité civile vie privée** » ou « **responsabilité civile vie privée stagiaires et étudiants** » ou « **responsabilité civile étendue** »
- **Attention** : la mention « responsabilité civile locative » ne correspond pas à l'assurance demandée.
« *L'établissement de formation n'est jamais responsable civilement des actes ou faits dommageables commis par ses étudiants à l'égard d'un tiers durant un cours, un examen ou un stage. L'établissement de formation n'a pas à contracter une assurance responsabilité civile mais doit garantir que l'étudiant en a une.* »

2. En cours de formation : La carte d'étudiant-stagiaire et les certificats de scolarité

La carte d'étudiant (certificats de scolarité inclus) permet :

- d'utiliser les services de l'UPEC (numériques, bibliothèque, Annales, EPREL – Langues...)
- de participer aux épreuves du partiel et de l'examen,
⇒ Vous êtes averti(e) de leur disponibilité par affichage ou e-mail.

3. La convocation aux épreuves de Partiel

4. et la convocation aux épreuves de l'examen

Elle est envoyée par courrier. Un délai est communiqué pour avertir PAR E-MAIL le secrétariat si elle n'est pas reçue après envoi. Généralement, il faut prévenir le secrétariat à l'issue de la 1^{ère} semaine de janvier pour les partiels et début mai pour les épreuves d'examen.

Elle est **INDISPENSABLE**, accompagnée de la pièce d'identité et de la carte d'étudiant **pour pouvoir accéder aux lieux d'examen..**

5. En fin de formation : Relevé de notes et avis de poursuite d'études de fin de formation

Remis sur entretien avec la Responsable de la formation.

Jour et horaire des entretiens indiqués sur la convocation aux examens.

⇒ RELEVÉ DE NOTES – AVIS DE POURSUITE D'ÉTUDES

Ces documents remis le jour des résultats, sont ensuite disponibles en septembre au secrétariat. Ces documents (ou duplicata) peuvent être envoyés par courrier en septembre, vous informer de la procédure d'envoi auprès du secrétariat, de préférence AVANT la divulgation des résultats.

⇒ Ces documents sont nécessaires pour une prochaine inscription à l'UPEC en DAEUA ou en réinscription en Pré-DAEUA.

Contenu pédagogique 3 modules obligatoires.

Heures réparties sur toute la formation :

Modules 1 et 2 :

Double module indissociable, Français-Culture Générale : 94 h

Module 3. :

Anglais : 51 h

Validation du Pré-DAEUA Contrôle des connaissances

Chaque module (matière) est noté sur 20.

Un résultat par module (matière) de 12/20 en fin d'année est nécessaire pour accéder aux modules (matières) du DAEUA.

L'Évaluation est soumise aux

- Épreuves de partiel
- Épreuves (ou pas) de contrôles continus, écrits ou oraux, selon la décision de chaque enseignant(e)
- Épreuves d'examen

La présence à toutes les épreuves de l'examen est obligatoire sinon l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) et ne peut pas être évalué(e).

Le jury est souverain :

Concernant les résultats portés sur l'Avis de Poursuite d'Études, les enseignant(e)s et la Responsable pédagogique tiennent compte de tous les résultats obtenus au cours de l'année, de l'investissement durant toute la formation ainsi que de l'appréciation des enseignant(e)s.

Le jury, composé des enseignants et de la Responsable de formation, émet son avis sur la poursuite d'études des candidats.

Il peut décider le passage au DAEU en suivant 4 modules ou en ne suivant que de 1 à 3 modules, ou recommander un redoublement ou une orientation vers une autre formation que le DAEU ou Pré-DAEU.

Il est à noter qu'il n'est possible de s'inscrire en DAEUA, y compris en Langues, que si le niveau de Français correspond aux prérequis attendus en DAEUA.

Français

Ce cours peut être en commun avec des étudiants du DAEUA/CUPEL

Enseignant : Yan K'divel

Contenu du cours :
langue et littérature, méthode et technique du français.

Le cours de français s'appuie sur l'étude de la littérature en langue française.

Chaque séance se composera d'activités variées :

Nous lirons ensemble des textes extraits d'œuvres littéraires et nous les commenterons.

Nous ferons de la grammaire.

Nous travaillerons l'orthographe et le lexique.

Nous ferons des tâches d'écriture à partir d'extraits de romans.

Recommandations bibliographiques :

- Vous aurez besoin d'un dictionnaire de langue française, *Le Petit Robert*, par exemple.
- Pour travailler la langue, vous pourrez emprunter en bibliothèque ou l'acheter d'occasion l'ouvrage suivant :
 - Bled 4^e/3^e *Orthographe, Conjugaison, Vocabulaire, mémento grammatical*, Hachette Education, 2012.

Épreuves écrites de PARTIEL et d'EXAMEN en Français Pré-DAEUA

Les épreuves comprennent, en particulier, une dictée et la lecture d'un texte.

Il est donc impératif de se présenter à l'heure pour ces 2 épreuves.

Aucun retard ne sera accepté après le début de l'épreuve.

Culture générale

Ce cours peut être en commun avec des étudiants du DAEUA/CUPEL

Enseignant : Yan K'divel

Contenu du cours :

histoire, géographie, introduction aux sciences économiques et sociales.

Le cours s'appuie sur des documents de toute nature : textes, cartes, documents iconographiques, statistiques, articles de journaux, vidéos etc.

En histoire, nous nous intéresserons à des moments importants de l'histoire du monde, mais aussi à des périodes précises de l'histoire de France.

En géographie, nous étudierons les fondamentaux de la géographie française, européenne et mondiale. Les sciences économiques et sociales seront abordées grâce à des articles d'actualité.

Recommandations bibliographiques :

- Vous aurez besoin d'un atlas du monde récent (publié après 2010), un atlas de poche, par exemple.
- Pour travailler l'histoire de France, vous pourrez emprunter en bibliothèque ou l'acheter d'occasion l'ouvrage suivant :
 - *Bescherelle Chronologie - L'histoire de France*, Hatier, 2019.

Anglais

Ce cours peut être en commun avec des étudiants du DAEUA/CUPEL ou DAEUB (ou Pré-DAEU B)

Enseignant(e) : Jean-Thomas Colomas

Ce cours s'adresse à des grands débutants en anglais sans connaissance préalable.

Contenu du cours :

grammaire, lexique et culture des pays anglophones.

Le cours s'appuie sur l'étude de la littérature en langue anglaise.

Composition du cours : chaque séance de 3 heures se composera selon une progression souple : la première heure est consacrée à l'apprentissage d'une ou plusieurs notions grammaticales qui sera manipulée pendant la seconde heure à l'écrit et sur la dernière heure à l'oral.

Mise en garde : il est absolument impératif de fournir un travail personnel assidu de remobilisation des cours afin d'obtenir le niveau nécessaire pour intégrer le DAEU A.

Un travail personnel toujours nécessaire est INDISPENSABLE pour ce cours de langue. 1 h de cours doit être validée par une heure de travail personnel, incluant les éventuels exercices donnés ou conseillés pour le cours suivant.

Recommandations bibliographique :

- Cahiers de vacances dès la 6^{ème}
- *Vocabulaire* bilangues ou anglais intégral
- Premières lectures en Anglais dans la collection Le Livre de Poche : nombreux titres

Sitographie :

- Pour pratiquer :
 - <https://www.anglaisfacile.com>
 - <https://www.bbc.co.uk/learningenglish/>
 - <https://learnenglish.britishcouncil.org/>
 - En tant que stagiaire de l'UPEC vous avez accès à Tell me more, cours de langue gratuits en ligne. Disponible à la bibliothèque ou en ligne.
- Traducteurs fiables (oubliez google traduction et reverso !!):
 - [deepl.com](https://www.deepl.com)
 - [wordreference.com](https://www.wordreference.com)
 - [linguee.fr](https://www.linguee.fr)
 - <https://ttsdemo.com/>
- Dictionnaires en ligne et app
 - Merriam Webster
 - Oxford dictionaries
 - Cambridge dictionaries

**Étudiante,
Étudiant
à la Fac !**

Cours à la Faculté...

TOUJOURS vérifier AUPRÈS DU SECRÉTARIAT les bruits de couloirs, les informations circulant sur facebook, whatsapp ou entre boîte-mails d'étudiants.

TROUVER LES SALLES DE COURS !

Les salles de cours sont indiquées sur le Panneau d'affichage. Les premières salles seront peut-être difficiles à trouver... prenez le temps de consulter la page 22 de ce Livret, vous saurez « tout » ce dont vous avez besoin pour trouver vos salles de cours en toute indépendance !

CONSULTER

Tout au long de cette année, pensez à consulter **RÉGULIÈREMENT** : selon que vous soyez étudiant(e) en présentiel, à Créteil ou à Sénart,

- ⇒ **Le tableau d'affichage** (à Créteil, il se trouve sur le palier central, du niveau 1 de la Faculté des Lettres, stratégiquement situé entre... les toilettes... C'est là que vous trouverez l'emploi du temps et les salles de cours, les annulations éventuelles de cours, changement de salles, etc.
- ⇒ **Votre** boîte e-mails. De nombreuses informations vous y sont envoyées n'en prenez pas connaissance trop... tard !
- ⇒ Le site de **l'UPEC**. Vous y trouverez les informations concernant les dates pour ne pas laisser passer une inscription « Parcoursup », ou une demande de bourse pour l'année suivante. Vous y trouverez de l'auto-formation. Vous y trouverez toutes les actualités de votre université.
<http://www.u-pec.fr/>

COURS ANNULÉS

Le planning des cours sur l'année permet l'annulation de certains cours sans que le nombre d'heures à effectuer en soit affecté.

Lorsque ces annulations sont prévisibles elles sont affichées à l'avance sur le panneau d'affichage et les enseignant(e)s en avertissent les étudiants.

Lorsqu'elles n'étaient pas prévisibles... vous êtes encouragé(e) à vous rendre en bibliothèque ou à travailler dans la salle de cours habituelle.

TOUJOURS VÉRIFIER les « bruits de couloirs », les informations circulant sur vos réseaux sociaux ou entre boîte-mails d'étudiant(e)s, **AUPRÈS DU SECRÉTARIAT** ou... sur le panneau d'affichage !

« GESTION » DES ABSENCES

- ⇒ Dans chaque cours circule une liste d'émargement (liste de présence), pensez à la signer.
- ⇒ C'est à **VOUS** de prévenir ou de vous excuser (à votre retour en cours) auprès de vos enseignant(e)s de vos éventuelles absences et de vous assurer que vos excuses ont bien été notées sur les listes de présences.
- ⇒ Seul(e)s vos enseignant(e)s peuvent indiquer, sur les listes de présence, une **excuse** au lieu d'une absence. Le secrétariat n'est pas toujours en mesure de faire suivre un message d'avertissement ou d'excuse pour une absence, vérifiez toujours auprès de votre enseignant(e) qu'il (elle) a été effectivement prévenu(e) et qu'il (elle) a pu reporter cette **excuse sur la liste de présence**.
- ⇒ Les enseignant(e)s ne peuvent pas prendre en charge les problèmes liés aux absences individuelles.

Un groupe sur les réseaux sociaux géré par des étudiants est généralement mis en place en début d'année. Il convient pour les étudiant(e)s suivant les cours à la Faculté, de créer, en début d'année un groupe solidaire, ou de s'allier à un/une (ou plusieurs) camarade(s), pour s'entraider en cas d'absences : demander les documents de cours, partager les notes de cours, etc.

PAS DE TÉLÉPHONE PORTABLE EN COURS...



- ⇒ Sauf consigne ponctuelle de l'enseignant(e) liée au cours dispensé, l'utilisation et l'exposition des téléphones portables en cours sont strictement interdites. Elles perturbent camarades et enseignants.
- ⇒ Si vous êtes susceptible de recevoir un appel urgent, votre téléphone est en mode vibreur, dans votre poche, ou votre sac (pas sur la table).
- ⇒ Si vous êtes appelé(e) vous ne répondez en aucun cas en salle de cours (y compris s'il s'agit d'un SMS ou assimilé), vous sortez discrètement de la salle et vous vous éloignez dans le couloir, dans le respect du cours qui a lieu. Lorsque vous réintégrez le cours vous le faites sans déranger toujours dans le respect du cours dispensé.
- ⇒ Le non-respect de ces consignes peut entraîner une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité ceci dans l'intérêt général de tous les étudiants et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.

CAMARADERIE

- ⇒ Il peut être utile de rappeler clairement que les cours dispensés en Pré-DAEUA ne sont pas des cours particuliers, il est demandé à chacune, à chacun, de respecter le groupe d'étudiants inscrits. Ce qui n'est pas toujours facile en reprise d'études où l'on a beaucoup d'habitudes liées à la vie professionnelle ou personnelle et, parfois, quelques mauvais souvenirs du parcours scolaire.
- ⇒ Il est indispensable et nécessaire de maintenir (ou d'adopter) une attitude favorisant, pour tous, de bonnes conditions de travail et de concentration en cours. Il est important d'être attentif aux conseils et demandes des enseignants qui peuvent différer en fonction de leur pratique et de leur personnalité mais qui ont toujours à l'esprit votre réussite et votre épanouissement dans leur matière.
- ⇒ Il ne doit pas être nécessaire de faire de la discipline en cours d'adultes à l'université. Et cela n'est généralement pas nécessaire. L'autodiscipline de chacun(e) est suffisante dans des cours dans lesquels les participants ont librement décidé d'assister.
- ⇒ Cependant, il faut savoir qu'une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité peut être provoquée (comme pour l'utilisation abusive du téléphone portable ou d'objets connectés) par un comportement dérangeant les camarades d'études, toujours, dans l'intérêt général de tous les étudiants et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.

TRAVAIL EN GROUPE

Avec parfois hésitations et réserve, des affinités se créent dans les cours, une proximité s'établit très souvent entre étudiants en reprise d'études, ne laissez pas s'échapper ces ressentis : organisez-vous, au plus vite, pour travailler à plusieurs, cela se révèle très, très efficace et rassurant.

EXAMEN

Il appartient aux étudiants s'ils ont avec eux, lors des épreuves, un **téléphone portable ou un objet connecté** de l'éteindre (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre ») et de ne pas le conserver auprès d'eux pendant les épreuves.

En cas de non-respect de ces règles, quel qu'en soit le motif, il sera demandé au (ou à la) propriétaire du téléphone de remettre sa copie d'examen et de quitter la salle d'examen*. Il (ou elle) ne sera pas autorisé(e) à participer aux épreuves de partiel lui restant à composer. Quant aux épreuves précédant cet incident, incluant celle incriminée, elles seront corrigées et notées mais leurs résultats ne seront ni pris en compte, ni enregistrés par l'Université.

* dans la mesure où l'heure d'autorisation de sortie a été atteinte, faute de quoi sera attendue cette heure de sortie pour quitter l'épreuve.

Ces mesures sont appliquées dans l'intérêt de tou(te)s les étudiant(e)s.

Extraits de la Charte des examens

Initialement votée par le CEVU en sa séance du 28 avril 2003 et par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mai 2003, elle est réactualisée ou reconduite au début de chaque année universitaire. La présente version adoptée par le CEVU du 23 novembre 2009 est immédiatement applicable. Certaines spécificités de Pré-DAEUA s'ajoutent à ces directives.

L'inscription administrative à l'université, dans le diplôme concerné par les examens, est une condition impérative pour pouvoir passer les épreuves

L'accès aux salles d'examen

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables, doivent être déposés à l'entrée dans la salle. Il en est de même des téléphones portables qui doivent être éteints. *Au CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA les téléphones portables et objets connectés sont INTERDITS en épreuves. Ils sont tolérés dans les sacs, s'ils sont éteints (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre », pas d'alarme enregistrée).*

Un étudiant n'est autorisé à composer que :

- sur présentation de sa carte d'étudiant et d'une pièce d'identité.
- s'il se présente avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet). En cas de grève des transports ou d'intempéries, les surveillants ont la possibilité de retarder l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. *(Le CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA accepte les étudiants à l'épreuve jusqu'à une heure après le début de l'épreuve, en revanche la durée de l'épreuve ne sera pas allongée pour les retardataires.)*
- après avoir émarginé la liste de présence

Lorsqu'une épreuve dure plus d'une heure, aucun candidat ne peut partir avant la fin de la première heure. Exceptionnellement et passé le délai de la première heure, les candidats qui sont autorisés à quitter momentanément la salle d'examen pendant l'épreuve devront remettre, avant de sortir, leur copie au surveillant qui la leur rendra à leur retour. Les étudiants ne sont autorisés à quitter provisoirement la salle qu'un à la fois, et seront accompagnés d'un surveillant.. Le surveillant notera sur la copie l'heure de sortie et l'heure de retour du candidat.

Le déroulement des épreuves

- Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, copies et papier brouillon fournis par l'université.
- Les sujets des épreuves écrites comportent, outre le texte du sujet lui-même les documents et/ou matériels de composition autorisés. En l'absence d'indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies, le candidat doit s'assurer** de l'anonymat de sa copie avant de la remettre. Toute marque distinctive sur la copie sera considérée comme une tentative de fraude.
- La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

Les étudiants soupçonnés de fraude, de tentative de fraude ou de trouble à l'ordre public sont présentés à la section disciplinaire compétente du conseil d'administration.

Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraîne pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. La section disciplinaire peut en outre prononcer pour l'intéressé la nullité de la session d'examen.

Lors des épreuves de partiels et d'examen, les étudiants doivent se munir de leur carte d'étudiant, de leur convocation et d'une pièce d'identité ainsi que du matériel autorisé selon les modules et indications des enseignants (feutres de couleurs, stylo bleu ou noir...).

Amphis et Salles d'examen : Attention : pas d'horloge dans les lieux d'examen du CMC de Créteil. Pour les épreuves il faut penser à apporter une montre ou un petit réveil à placer devant vous si vous pensez en avoir besoin, les téléphones et les montres connectées n'étant pas autorisées pendant les épreuves d'examen.

Le respect de la Charte des examens et des règles de la vie en collectivité reste une priorité et une obligation durant toute la formation.

EXCEPTIONNELLEMENT

lorsqu'un événement impacte toute la promotion ou tou(te)s les étudiant(e)s d'un cours

Recours au « distanciel »

Dans l'éventualité d'un recours au distanciel, **lors de l'inscription et de la formation**, il est indispensable d'avoir accès à un ordinateur fixe ou portable, indispensable de disposer d'un accès fiable et efficace à internet.

Un téléphone portable connecté à internet n'est EN AUCUN CAS suffisant.

Une imprimante est évidemment un plus.

L'inscription à l'UPEC permet d'avoir accès à Office 365 dès que la carte d'étudiant est enregistrée, il est important de télécharger word 365 et excel 365 et de se familiariser au moins avec word pour les cours en distanciel.

Il faut également avoir téléchargé ADOBE et savoir l'utiliser pour avoir accès aux documents en « .pdf » ou pour transformer les documents en « .pdf ».

En général, les séances à distance se font sur « zoom » mais les enseignants ou la Direction peuvent convier les étudiant(e)s sur un autre logiciel de visio-conférences.

Cours en DISTANCIEL

Les cours qui ont habituellement lieu en présentiel peuvent exceptionnellement être organisés à distance via le web sur les horaires fixés dans l'emploi du temps.

Le planning annuel permettant d'annuler certaines séances, le recours au DISTANCIEL n'a lieu que de manière extrêmement rare, ne se produisant souvent jamais au cours d'une année de formation, la Direction privilégiant toujours le présentiel.

Examens en DISTANCIEL

Les épreuves de partiel et/ou d'examen qui ont habituellement lieu en présentiel peuvent exceptionnellement être organisées à distance via le web selon une procédure qui est préalablement communiquée.

TOUJOURS vérifier AUPRÈS DU SECRÉTARIAT les bruits de couloirs, les informations circulant sur les réseaux sociaux ou entre boîte-mails d'étudiant(e)s.

La mise en place de cours ou d'épreuves en Distanciel sera TOUJOURS annoncée par e-mail et par voie d'affichage à la Fac.

Comme indiqué dès le début de ce Livret : il faut consulter sa boîte mails régulièrement.

Vie de Campus

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CMC Créteil : Restaurant U. «La Pointe jaune»
«La grande cafèt» «La Pointe jaune»

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/sport>

Renseignements au 01 45 17 13 84 ou par e-mail : suaps@u-pec.fr

SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE :

<http://www.u-pec.fr/vie-de-campus/vie-pratique/sante/>

Maisons de la Santé à Créteil - de 9 h à 17 h (à vérifier avant de se déplacer) - Bâtiment i3 au rez-de-chaussée. Contacter le 01 45 17 15 15 ou E-mail : ssu@u-pec.fr

Accompagnement de l'étudiant en situation de handicap à l'UPEC

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/accompagnement-du-handicap/vie-etudiante-et-handicap>

Maisons de la Santé à Créteil - de 9 h à 17 h (à vérifier avant de se déplacer) -

Bâtiment i3 au rez-de-chaussée. Contacter le 01 45 17 15 15 ou E-mail : ssu@u-pec.fr

SERVICES NUMÉRIQUES à l'UPEC

**Muni(e) de votre carte d'étudiant,
vous disposerez d'un compte numérique étudiant
d'une adresse mail au format prenom.nom@etu.u-pec.fr.**

Pour vous permettre d'accéder aux services numériques et pour sécuriser votre compte, vous devrez **activer votre compte numérique** en suivant la procédure indiquée sur le site de l'UPEC.

Pour activer ce compte,

il faut vous rendre sur le site <http://www.u-pec.fr/>

Le cheminement à suivre :

- ⇒ répondre à « vous êtes » en sélectionnant « étudiant »
- ⇒ ce qui vous emmènera à sélectionner (à gauche) « Services numériques »
- ⇒ où vous trouverez « Activer votre compte numérique étudiant »
- ⇒ ou... vous pouvez cliquer sur le [lien](#) (en vigueur au 23 avril 2023)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

En cas de difficulté pour activer votre compte un support vous est proposé sur la page d'activation, à savoir : <https://support-inscription.u-pec.fr/> (lien en vigueur au 23 avril 2023).

Vie de Campus (suite)

Plateforme d'apprentissage - Les Langues à l'UPEC

L'UPEC a lancé une plateforme d'apprentissage **Eprel-langues** afin de mettre à disposition des étudiant(e)s, une plateforme en ligne d'autoformation et d'accompagnement aux enseignements de langues en présentiel, ainsi que des ateliers de formation et de conversation.

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/cours-en-ligne/eprel-langues>

Un test vous est proposé : faites-le !

64 questions en QCM et des questions orales ainsi que les réponses - Attention : le temps de réponse est limité !

- **les niveaux :**

Débutants/intermédiaires A1/A2 c'est -à - dire « Utilisateur élémentaire »

Courants B1 et Avancés B2 c'est-à-dire « Utilisateur indépendant »

Experts C1 (1) et Experts C1 (2) c'est-à-dire «Utilisateur expérimenté »

- **Intérêt du test :**

Il donne le niveau et ensuite, une liste de situations afin que « Tell me more » vous propose un programme adapté aux besoins.

LIBRE SERVICE INFORMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Accès aux salles informatiques en libre-service, sur présentation de la carte d'étudiant

CAMPUS CENTRE

Bâtiment T (AEI)- 3ème étage - salles 255, 267, 268, 258

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h à 19h45

Bâtiment P4 (Sciences) - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h à 19h45

L'accès aux salles informatiques du Campus Centre est conditionné à l'occupation par des cours.

Se renseigner sur le maintien de cette offre en libre-service et dans ce cas sur la confirmation des horaires et des salles en vigueur à la rentrée 2024.

Vie de Campus (suite)

BIBLIOTHÈQUE DU CMC, Centre Multidisciplinaire de Créteil

Tél : 01 45 17 70 12

Bibliothèque « facile » sur le site de l'UPEC ! Consultez-le !

<https://bibliotheque.u-pec.fr/bibliotheques/campus-centre>

Horaires : 9 h – 18 h du lundi au vendredi et certains samedis

Vérifier **systématiquement les horaires et ouverture avant de se déplacer.**

Il est possible de réserver une petite salle à la bibliothèque pour travailler en groupe.

<https://rebu.u-pec.fr/>

Pour localiser un ouvrage ?

N'hésitez pas à demander l'aide d'un bibliothécaire au bureau de renseignements !

Pour y accéder, vous devrez avoir formalisé votre inscription et avoir activé votre « compte numérique étudiant ». Dès que vous avez votre carte d'étudiant, suivez la démarche d'activation indiquée sur le site **UPEC** dans « étudiant » « Services numériques »

SCUIO-BAIP - Service commun universitaire d'information, d'orientation – Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle

Entretien individuel possible sur rendez-vous auprès d'un conseiller d'orientation.

Nombreux documents d'aide (CV, lettre de motivation, entretien) disponibles sur place.

À Créteil

Mail des Mèches - Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat Etudiant - Rue poète et Sellier - 94000 Créteil ☎ : 01 41 78 47 96 - ✉ : orientation@u-pec.fr

<http://www.u-pec.fr/etudiant/orientation-reorientation/>

ACCUEIL du Lundi au vendredi de 13 h à 17 h

Vérifiez les horaires d'ouverture **AVANT** de vous déplacer (une fermeture exceptionnelle peut intervenir)

Les conseillères d'orientations-psychologues reçoivent sur rendez-vous.

Les inscriptions se font à l'accueil du SCUIO-BAIP ou par téléphone.

Vous pouvez formuler une demande en ligne

Formulaire à compléter : <https://www.u-pec.fr/fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle/scuio-baip-formulaire-de-demande-d-information>

Une séance d'orientation (études, vie professionnelle) sera assurée, par le SCUIO, avant les vacances de fin d'année, vous en serez informé(e) lorsqu'elle aura été programmée.

**Ne pas se perdre
sur le « Campus » !**

Trouver une salle à l'UPEC

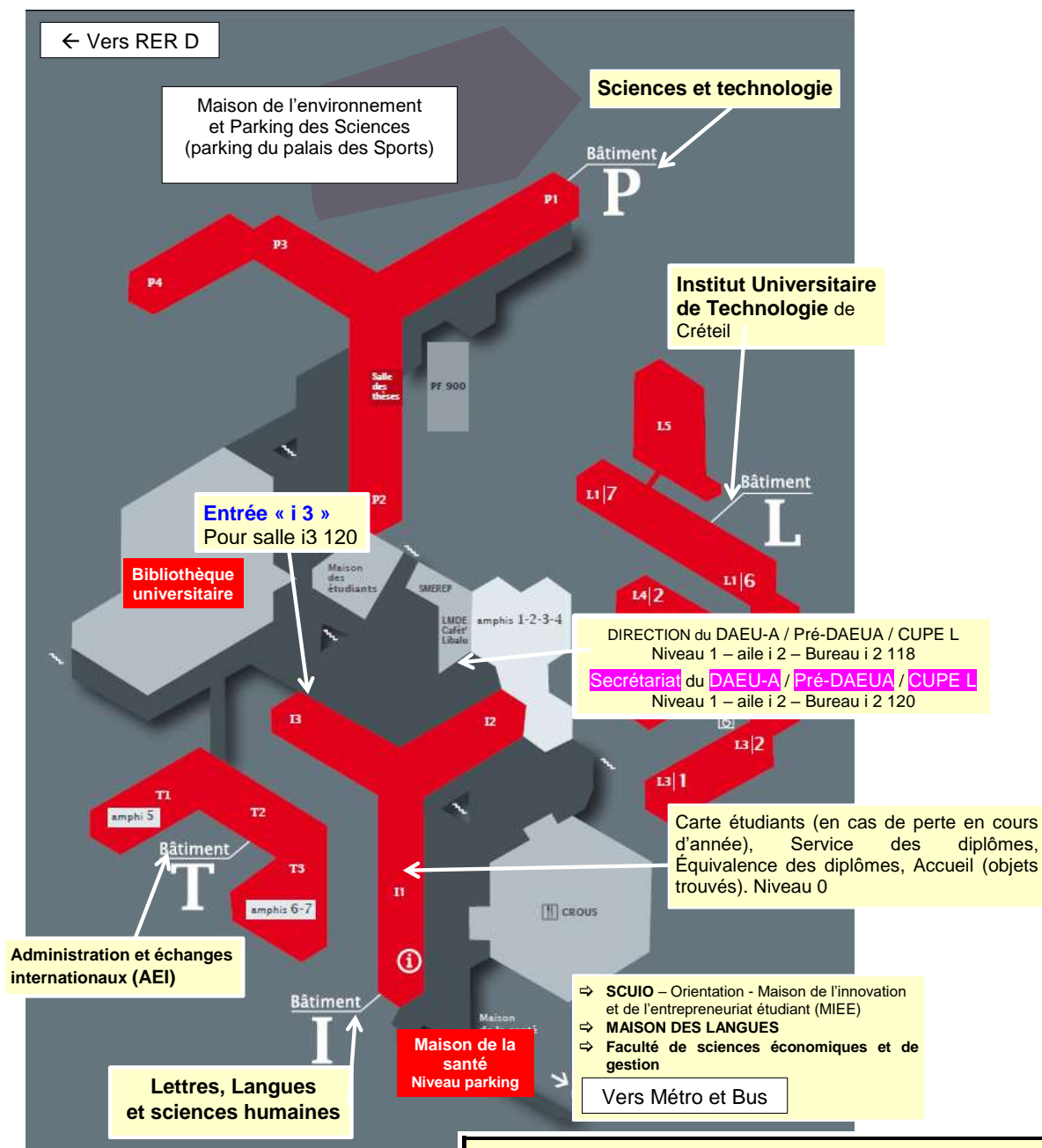
Vous savez dans quelle salle vous avez cours, reste à la trouver !
Savoir utiliser le code « salle »
Un exemple : CC i2 219



		Indique le « site », dans ce cas : CAMPUS CENTRE (Créteil)	
		Indique le « bâtiment », dans ce cas : BÂTIMENT « i »	
	Bâtiment des Lettres et de l'administration centrale		Maison des langues
	Bâtiment modulaire niveau parking		Préfabriqué
	Bâtiment de la Faculté des Sciences		Bâtiment de la Faculté d'Administration et Échanges Internationaux
		Indique le « couloir ou l'aile de bâtiment », dans ce cas : COULOIR-AILE / 2 (PORTES VIOLETTES dans les bâtiments « i »)	
	Couloir portes ROUGES (pour le bâtiment « i »)		Couloir Portes VIOLETTES (pour le bâtiment « i »)
	Couloir portes ORANGES (pour le bâtiment « i »)		
		Indique le « niveau » (l'étage), dans ce cas : NIVEAU / ÉTAGE 2	
	1 ^{er} niveau / 1 ^{er} étage		4 ^{ème} niveau / 4 ^{ème} étage
	2 ^{ème} niveau / 2 ^{ème} étage		Rez-de-chaussée
	3 ^{ème} niveau / 3 ^{ème} étage		00 Niveau Parking
		Indique le « niveau » (l'étage), dans ce cas : NIVEAU / ÉTAGE 2 et s'intègre au N° de la salle	
SALLE			

L' exemple : CC i2 219 = Campus Centre à Créteil, couloir portes violettes, niveau (étage) 2 !!!
 Si vous vous demandez pourquoi le couloir est indiqué avant l'étage... nous n'avons pas... la réponse !!!

Plan du site de Créteil - le « CMC »



AMPHIS	
1	Hall des amphis – Faculté des Lettres
2	Hall des amphis – Faculté des Lettres
3	Hall des amphis – Faculté des Lettres
4	Hall des amphis – Faculté des Lettres – Niveau Parking
5	Faculté AEI – Niveau Parking – Entrée sous la « passerelle »
6	Faculté AEI – Niveau Parking
7	Faculté AEI – Niveau Parking

Quelques salles « + » difficiles à... trouver :

SALLE i1 P 28 et i1 P 34

situées et accessibles dans le parking, sous le bâtiment « i » - aile i 1 (Niveau -1)

La maison de la santé

se trouve également au niveau parking (niveau -1)

SALLE i3 120

uniquement accessible en passant par le niveau 2 et en descendant d'un niveau, ou le niveau 0 et en montant d'un niveau, en utilisant l'entrée bâtiment « i », de l'aile « i 3 »

Accès aux différents sites de Créteil



UNIVERSITE PARIS – Est Créteil Val de Marne

Centre multidisciplinaire de Créteil

**61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex**

**Secrétariat du DAEU A/Pré-DAEUA
Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines**

Bâtiment : i. 2 – niveau 1 - bureau i2 120

Pour vous y rendre :

Métro station Créteil Université de la ligne n° 8 (Balard – Créteil)

RER D station Vert de maisons

RER D station Créteil-Pompadour + (bus) TVM

Bus : Arrêt Université de la ligne n° 181 (Maisons – Alfort – Ecole vétérinaire)

Arrêt Université de la ligne n° 281 (Joinville – le – pont – Créteil Europarc)

En voiture :

A86 direction Versailles sortie Créteil centre puis Créteil Université

A86 direction Paris sortie Créteil centre puis Créteil Université.



L'UPEC est « votre » université !

**Visitez régulièrement
le site de l'UPEC,
vous y trouverez
des actualités,
des informations, des aides...**

<https://www.u-pec.fr/>

Secrétariat du DAEUA / Pré-DAEUA / CUPE L

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

Bâtiment i, Aile i2, niveau 1, bureau i2 120

E-mail : daeua-cupe@u-pec.fr

Tél : 01 45 17 11 44

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

Métro : Créteil Université (ligne 8)

RER D : Vert de Maisons

RER D : Créteil Pompadour + TVM



Photo : Site Campus Centre – le « Crous » – mars 2015 – J.Biard-Laborderie